

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1335 DU 19 SEPTEMBRE 1964 :

n° 1335

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/11/1964

Date de publication
19 septembre 1964

Date du numéro
1 novembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans, comme miliciens de 2^e classe, les recrues dont les noms suivent : — pour compter du 3 septembre 1964 : Ahmed Amakak Akal, matricule 2977 ; — pour compter du 4 septembre 1964 : Mahamoud Mouhoumed God Mohamed, matricule 2978 : — pour compter du 8 septembre 1964 : Hassan Farah Ahmed. matricule 2979.